

M
Magazine
Municipal
Manigod

N°12
Mars 2024

Jeanine Fourmont
la vie comme un défi !



MANIGOD
Mairie



ÉDITO

La saison touristique touche à sa fin et, malgré une fréquentation très correcte, nous avons l'impression de ne pas avoir eu d'hiver, avec une météo très clémente et un enneigement minimum. À ce propos, je tiens à saluer le travail exceptionnel fait par les équipes de Jérôme Choudin, nouveau directeur de Labellemontagne, qui ont réussi à maintenir des pistes skiables pendant les deux premiers mois de l'année et jusqu'à la fin des vacances scolaires au prix d'efforts considérables avec à plusieurs reprises, des corvées manuelles en collaboration avec les moniteurs de l'ESF que je remercie également pour leur travail afin que la station reste accueillante et attractive. Cette saison revêtait une importance particulière avec une nouvelle configuration du Col de la Croix Fry qui a vu l'ouverture de la résidence de Tourisme MGM juste avant Noël, ainsi qu'une ouverture partielle du bâtiment d'accueil et de services (voir article ci-après). Le défi d'ouverture partielle de ce bâtiment pour le début de saison a été gagné, il reste maintenant à relever celui d'une ouverture totale pour la saison d'été. Nous y travaillons d'arrache-pied et les travaux notamment à l'extérieur devraient reprendre dès le 15 avril. Même si la réalisation de ce bâtiment d'accueil au Col de la Croix Fry est le projet phare du mandat, nous n'oublions pas le village avec l'article principal de ce numéro du M consacré au Chef-lieu, avec le début de la réhabilitation de l'appartement de la crèche, les travaux d'aménagement des bureaux de la mairie et surtout les travaux d'aménagement du local du rez-de-chaussée de la Poste qui va devenir un point multiservices à destination des habitants et des touristes. Autre projet sur lequel le conseil municipal va commencer à travailler, l'aménagement de l'entrée du village avec un projet de réalisation de parkings supplémentaires et une liaison piétonne sécurisée pour rejoindre la salle des fêtes, l'installation de radars pédagogiques pour tenter de réduire la

vitesse des automobilistes dans le village, ce type d'incivilités étant malheureusement de plus en plus fréquent au mépris de la sécurité des piétons.

Conformément à nos engagements, nous sommes actuellement en négociation pour acquérir du terrain constructible au village afin de constituer une réserve foncière permettant à terme, probablement dans le prochain mandat, de travailler sur un projet de logements abordables permettant d'accueillir de nouveaux résidents permanents et ainsi de sauver notre école qui pourrait très rapidement se retrouver en difficulté à cause d'effectifs en diminution. Toujours dans le but de rechercher des économies d'énergie, l'année 2024 verra le début de la phase opérationnelle de l'étude sur un réseau de chaleur dans le centre du village qui pourrait permettre de chauffer l'ensemble des bâtiments communaux (mairie, poste, salle des fêtes, crèche, église et école) ainsi que quelques bâtiments privés. Enfin, dans ce numéro du M, j'ai souhaité faire le point sur la fiscalité locale, sujet qui dans les derniers mois a fait couler beaucoup d'encre et... de salive. Une clarification s'imposait pour que les responsabilités de chacun soient bien établies.

Lorsque vous lirez ce douzième numéro du M, la saison touristique hivernale touchera à sa fin, il faudra déjà se tourner vers la prochaine saison estivale et penser à la préparer au mieux avec l'aide de tous, Office de Tourisme, acteurs socio-économiques, associations et mairie en tenant compte des nouveaux aménagements mis à disposition, mais sans oublier d'y intégrer les contraintes induites par le changement climatique, les nouveaux besoins et les nouvelles exigences des touristes. Ce n'est que tous ensemble que nous réussirons à relever les défis qui se présentent à nous pour les prochaines années.

Le Maire
Stéphane Chausson

SOMMAIRE

- 3 **Focus sur**
Du changement dans la commune
- 4-5 **Retour en images**
- 6-9 **Les commissions**
Affaires scolaires, vie locale
CCAS, alpages et travaux
- 10-11 **Le dossier**
L'Office de Tourisme
de Manigod
- 12 **Manigodine**
Jeanine Fourmont
- 13 **Manigodin**
Éric Dumez
- 14 **Zoom sur l'Urba**
Zéro Artificialisation Nette
- 15 **Point sur la fiscalité**
- 16-19 **Nos hameaux**
Le village de Manigod
- 20 **Génération**
Maureen Bozon-Leydier
et Clément De Oliveira
- 21 **Qui êtes-vous ?**
Anne-Sophie Vittet
- 22-23 **Le saviez-vous ?**
Les charpentiers de
Manigod
- 24 **Informations**

Magazine édité par :

Mairie de Manigod

3 route de Thônes 74 230 Manigod

04 50 44 90 20

mairie@mairie-manigod.fr

Directeur de la publication :

Stéphane Chausson

Impression :

IMPRIMERIE VILLIÈRE

ZA du Juge Guérin

Route d'Annemasse

74160 Beaumont

Rédaction :

Anne Veyrat-Charvillon, Stéphane

Chausson, Dorine Veyrat de Lachenal,

Sylvie Granger, Nicole Pillon, Marielle

Perrissin-Fabert, Didier Lapalus,

Guy Bernard-Granger, Bernard

Veyrat-Durebex, Alexandra Villien,

Martine Burgat-Charvillon, Florence

Mermet, Anne-Sophie Vittet,

Isabelle Loubet, Samuel Delavay.

Crédits photos/illustration :

©Nicole Pillon, ©Didier Rolland,

©Stéphane Chausson, ©Dorine Veyrat

de Lachenal, ©Mathilde Sauvage, ©L'association

la Farandole, ©Séverine Josserand,

©collection Anne Veyrat-Charvillon, ©Franck

Mermillod-Blardet, ©Frédéric Masson,

©Benoit Bernard, ©Benoit Poncet, ©William

Bernard-Granger, ©Baptiste Perrissin-Fabert,

©Vanessa Banier, ©Stéphane Veyrat-Durebex,

©Personnel de surveillance de la cantine

scolaire, ©Guy Bernard Granger,

©O.T. Manigod, ©Clément Hudry.

DÉMÉNAGEMENT DE L'OFFICE DE TOURISME, AMÉNAGEMENT D'APPARTEMENTS, MULTISERVICES DE LA POSTE

DU CHANGEMENT DANS LA COMMUNE

Les changements continuent à Manigod !

1. Le bâtiment d'accueil et de services du Col de la Croix Fry

Après l'ouverture à la circulation du nouveau pont du Conquet à l'automne 2023 c'est maintenant au tour du bâtiment d'accueil et de services du Col de la Croix Fry d'ouvrir partiellement ses portes.

Malgré un timing très serré, une météo peu clémente le dernier mois et des entreprises qui ont travaillé jusqu'au dernier jour, nous avons été en mesure d'ouvrir l'espace d'accueil du rez-de-chaussée, le 23 décembre, pour l'ouverture de la station. L'ESF, Labellemontagne et l'Office de Tourisme étaient à pied d'œuvre pour accueillir les clients de la station dans leurs nouveaux locaux. Un nouvel espace lumineux, chauffé, accueillant, une vraie révolution pour l'accueil client de la Croix Fry. Un espace qui fait l'unanimité, tant pour les touristes que pour les utilisateurs qui trouvent dans ce local un environnement de travail à la hauteur d'une commune classée "station de tourisme" et d'un OT de 1^{ère} catégorie.

Parallèlement, les sanitaires publics ont été ouverts et bien que nécessitant encore des finitions, ils sont d'ores et déjà très fréquentés.

Le 15 février, nous avons été en mesure d'ouvrir au public une large salle hors sac de 65 places permettant à ceux qui ne skient pas, de lire, de travailler ou de se reposer dans un espace lui aussi lumineux et chauffé. Un espace déjà très apprécié des touristes non-skieurs.

Les travaux dans les deux locaux commerciaux ont également débuté et devraient être opérationnels pour début juin. Une ouverture très attendue.

Les logements devant accueillir les saisonniers sont bien avancés et devraient également être terminés pour l'été. Ils devraient être proposés à la location aux employeurs d'ici quelques jours.

Certes, les extérieurs ont encore une allure de chantier mais les travaux devraient reprendre dès la fermeture de la station début avril pour une livraison dans le courant de l'été.

Conséquence de l'ouverture de ce bâtiment

L'Office de Tourisme change de siège et le bureau du village est provisoirement fermé pour la saison d'hiver. Les anciens locaux de l'OT vont être utilisés par les services administratifs de la commune pour se redéployer. Les travaux de réaménagement viennent de débuter et devraient être opérationnels d'ici un mois.

2. Aménagement d'appartements

Également au village, les travaux de réhabilitation de l'appartement situé dans le bâtiment de la crèche ont débuté. Fin des travaux projetée pour l'été.

3. Multiservices de la Poste

Dans le même temps, les travaux concernant le local du rez-de-chaussée de La Poste ont débuté et devraient se poursuivre jusqu'à l'été. Suite à la fermeture temporaire du bureau communal de La Poste aura à teme

une nouvelle destination multiservices.

Le bureau de poste réouvrira avec les mêmes services que précédemment, il lui sera adjoint un accueil touristique et local en relais de l'Office de Tourisme maintenant installé dans le bâtiment de la Croix Fry. Dans ce local, la commune mettra également à disposition des habitants, un poste informatique en libre-service (PC + imprimante). Les utilisateurs pourront

également bénéficier de l'aide et des conseils de l'agent d'accueil qui sera recruté par la commune très prochainement. Ce bureau multiservices sera ouvert 5 jours sur 7 (lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi) matin et après-midi, selon des horaires qui restent à définir.





Veillée de la Saint-Nicolas 6 décembre

L'association La Farandole de Manigod a souhaité créer un nouvel événement : la Veillée de la Saint-Nicolas. Une descente aux lanternes, des chants de Noël avec la chorale de Manigod, ainsi que des contes de Noël avec l'association M'Lire ont été proposés aux enfants. Une ambiance conviviale avec des spéculeos, des papillotes et des boissons chaudes pour se mettre dans l'esprit de Noël.

Concert par la fanfare du 27^{ème} Bataillon des Chasseurs Alpins 14 décembre

L'Office de Tourisme a organisé un concert à l'église de Manigod. Pendant 1h30 la fanfare du 27^{ème} BCA a enchanté un public très nombreux avec des musiques militaires, pop et rock.



Vœux du Maire 10 janvier

Stéphane Chausson a présenté les vœux du conseil municipal à la population, en présence de nombreux élus régionaux, départementaux et communaux. Il a présenté le bilan des actions menées par son équipe en 2023 et les projets en cours. Un moment de convivialité autour d'un buffet a clôturé la soirée.

Manigoppet 14 janvier

Le club des Sports de Manigod a créé un nouvel évènement sportif et décontracté : la Manigoppet réunissant les champions locaux de ski de fond : Hugo Lapalus et Théo Schely, course, concert et diverses animations ont rythmé cette journée.



Passation de commandement 2 février

L'adjudant-chef Lionel Favre-Reguillon a cédé le commandement du Centre d'incendie et de secours de Manigod, à l'adjudant Stéphane Josserand lors d'une cérémonie organisée par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Haute-Savoie.

Semaine annuelle conquetoise du 24 février au 2 mars

Des familles de l'association manigodine Neige et Océan ont accueilli douze enfants du Conquet pour une semaine de partage des joies de la montagne et de la neige. Dix adultes ont également été du voyage et ont passé un agréable séjour à "La Ruche".



AFFAIRES SCOLAIRES

“UN CHEF À L'ÉCOLE !”

Le repas à la cantine de l'école est l'occasion pour les enfants de se détendre, d'échanger entre eux mais aussi avec le personnel de la cantine : Valérie et Sandra et de surveillance : Nathalie responsable des surveillantes, Céline, Marie-Claire et Pascale. C'est l'occasion de découvrir de nouvelles saveurs. À Manigod, nous avons la chance d'avoir des chefs cuisiniers volontaires pour venir bénévolement préparer un repas pour les enfants de l'école. Nous avons également une équipe dynamique et partante pour les accueillir.

Ainsi est né le projet : un chef à l'école

En 2005, le projet est lancé avec un premier chef : Marc Veyrat. En collaboration avec le personnel de cantine, Marc prépare un repas aux saveurs locales, non sans avoir au préalable emmené les enfants et leurs enseignants sur le Plateau de Beaugard cueillir quelques herbes dont il a le secret, elles seront incorporées aux préparations telle une crème brûlée à la reine-des-prés. Ce jour-là les enfants rentrent de l'école en cherchant dans les talus et les prés, des plantes comestibles à faire découvrir à leurs parents. Marc Veyrat revient à la cantine en juillet 2019 pour proposer aux enfants un délicieux menu local : croustillant au reblochon, sauté de bœuf à la provençale avec frites fraîches, tartelette aux fruits et verveine.

En juin 2023, c'est la fête à la cantine car Édouard Loubet, chef cuisinier et parent d'élève, vient avec toute sa créativité cuisiner un repas exquis pour les enfants. Pour que la fête soit belle, Valérie et Sandra décoorent la cantine aux couleurs estivales avec nappage des tables et fleurs de saison. Les enfants regardent, hument, testent et apprécient la tourte au reblochon, la Quenelle de volaille à la crème, riz camarguais et l'Île flottante avec éclats de praliné d'Édouard.

Récemment, le 15 février dernier, la cantine se met aux couleurs vert, blanc et rouge de l'Italie car Carlo Bianchi, chef cuisinier talentueux confectionne avec le personnel de cantine de délicieux et célèbres plats de son pays natal. Au menu, pizza, pâtes et salade de fruits d'agrumes au safran. Sa joie de vivre et sa passion de la cuisine sont communicatives. Les enfants sont accueillis au son de tubes français et italiens, la musique, le décor, les saveurs... transportent les enfants, le temps d'un repas, au pays de la "dolce vita".

Nous remercions chaleureusement les chefs manigodins pour ce temps de partage avec les enfants de l'école et son personnel.

L'engagement du conseil municipal

Le conseil municipal a décidé d'augmenter la part de ses dépenses en faveur d'une plus grande qualité de denrées alimentaires, davantage de produits labellisés, bio et locaux, tout en maintenant les tarifs identiques à l'année précédente. En 2023, le coût de revient d'un repas de la cantine est de **7,38 €** (hors charges d'investissements), la commune participe à hauteur de **3,10 €** sur chaque repas servi aux enfants, soit une participation communale aux repas de **57 346 €**.

Un effort financier de la commune est ainsi fait en faveur des familles dont les enfants fréquentent la cantine, mais aussi la crèche et le centre de loisirs.



VIE LOCALE, CCAS

COLLECTE SOLIDAIRE ET COLIS DE NOËL

1. COLLECTE SOLIDAIRE

Le CCAS de Manigod en partenariat avec la Croix-Rouge Française a organisé une collecte de Noël au profit des plus démunis.

Chaque boîte à destination d'un homme, d'une femme ou des deux devait contenir une gourmandise, un loisir, un mot doux, un accessoire chaud et un produit de soin.

Cinquante-deux colis ornés de papier coloré ont été récoltés en Mairie et chez certains commerçants du village.

Les cadeaux ont ensuite été distribués dans deux centres Croix-Rouge du bassin annécien dont un accueil de jour pour les personnes isolées avec animaux et un centre d'urgence accueillant des familles.

Les bénéficiaires de cette initiative ont été très touchés par cette attention.

Le CCAS et la Croix-Rouge Française remercient les généreux donateurs de cette première édition qui fut un réel succès !

2. COLIS DE NOËL POUR LES AINÉS

Cette année, les membres du CCAS et les conseillers municipaux ont transporté dans leur hotte **118 colis gourmands** à destination des personnes âgées de 70 ans et plus.

Cette année c'est Thierry Sauvanet de Saveurs et Terroir qui a concocté un assortiment de produits savoureux et de qualité. Parmi eux, des meringues fabriquées au Grand-Bornand !

Les manigodines et manigodins qui résident en EHPAD ont reçu eux un assortiment de savon et produit de soins fabriqués à Saint-Jean-de-Sixt par la savonnerie artisanale Maäna.

Ces distributions à domicile très appréciées sont aussi sources d'échanges et de moments conviviaux.



ALPAGES LES TRAVAUX DANS LES ALPAGES

Les travaux de cette année 2024 concernent surtout la réfection des pistes, le renforcement en eau et l'assainissement. Les remises en état seront effectuées en utilisant le plus possible les matériaux disponibles sur place. En effet, les pluies des mois d'octobre et novembre cumulées à la fonte des neiges ont fortement impacté les pistes forestières et les routes carrossables d'accès aux alpages et provoqué ça et là des glissements de terrain.

Le ruisseau du lac de l'Aulph (situé entre la Goenne et la Rouelle) est sorti de son lit, creusant une profonde et longue ornière sur la piste et plus bas, la traversée du ruisseau pour accéder à l'alpage de l'Aulph d'en Bas n'est plus possible, le lit du Fier étant un mètre plus bas. Sous l'Aiguille, sur le chemin rural des Pétières, au niveau du pont le même scénario s'est reproduit. Plus bas, à la Gutary, sous l'action combinée du Nant Gothier et du Fier, la piste forestière a disparu.

Du côté de l'Envers sur le chemin d'accès à la pointe d'Orsière un éboulement de rocher limite le passage au niveau du Vernay Sud, cent mètres après le parking. Plus en amont, avant la traversée du Nant Burgeat, le renforcement de l'assise de la piste sera à réaliser et au passage du ruisseau des Colombettes au niveau de la Combe à Gaby, il faudra purger la route et les exutoires.

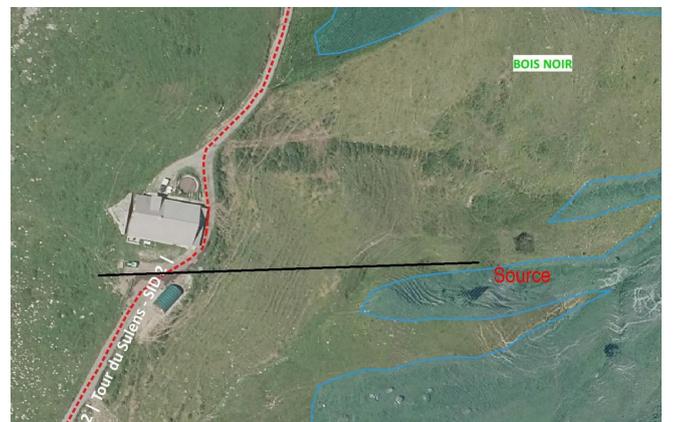
Sur le secteur de l'adroit nous avons dû intervenir en urgence suite à un gros éboulement dans la parcelle communale des Recourbes. Nous avons réalisé un fossé le long de la piste forestière pour que les eaux rejoignent le Nant des Coins au lieu de s'évacuer dans la forêt.

Photos illustrant les dégâts des fortes pluies :



La commune s'est rapprochée de l'association foncière pastorale de Manigod (A.F.P) pour savoir si une partie des travaux pouvait être prise en charge par le département, vu le caractère exceptionnel. Ils seront réalisés au printemps avant la montée aux alpages. Les travaux suivants sont déjà inscrits au programme de L'A.F.P pour ce printemps :

Alpage de Bois Noir : les travaux consistent à capter la source en contrebas du chalet, à installer une cuve de 4,5m³, à réaliser une tranchée sur 180 mètres pour le tuyau de refoulement et l'alimentation électrique de la pompe et à installer à côté du chalet une deuxième cuve de stockage.



Alpage de la Blonnière : l'enfouissement d'une cuve de stockage de 4,5m³ est prévue à l'arrière du chalet et le captage de la source dans la combe entre la Dent du Châtelet et la Pointe de la Blonnière.

Alpage de Tardevant : afin d'améliorer la puissance électrique disponible, deux nouveaux panneaux photovoltaïques vont être posés en toiture ainsi que l'ajout de deux batteries de stockage et de leur système de commande. Le matériel sera livré par hélicoptère.

Sous Sulens : la réhabilitation de l'assainissement individuel du chalet sera entreprise ce printemps en prenant en compte les effluents de la porcherie suivant l'étude du Cabinet Nicot.

Coût total des travaux hors pistes **59 000 € HT** dont **14 000 €** à la charge de la commune.

Sans oublier divers travaux d'entretien qui seront pris en charge par notre service technique.

TRAVAUX

VOIRIE, LOGEMENTS, LOCAL DE SERVICES, SALLE DES FÊTES...

Une météo plutôt clémente cet hiver a permis à nos équipes techniques de dégager du temps pour la réalisation de nombreux travaux intérieurs comme extérieurs.

Il est cependant évident que l'on préfèrerait les voir mobilisés pour le déneigement nous assurant ainsi une belle saison d'hiver.



1. Voirie

Dès la fin janvier la campagne de curage des fossés a donc pu reprendre ; notamment sur l'Envers et plus précisément sur le secteur du Torchon. À noter le travail soigné de nos équipes qui apportera de la pérennité à notre voirie. Le programme de curage va se poursuivre sur différents secteurs prioritaires de la commune en fonction des conditions météorologiques des mois à venir.

2. Logements

Courant janvier, nos équipes ont pu s'atteler à la mise à nu de l'appartement situé au-dessus de la crèche. Place maintenant à la redistribution des pièces permettant ainsi une optimisation des espaces. Ces travaux débutent par le percement d'une porte côté nord, à la place d'une fenêtre, pour rendre l'accès de cet appartement indépendant de celui de la crèche. Un nouveau mode de chauffage plus économe en énergie va également être installé.



Après consultation des différentes entreprises, les travaux pourront être engagés, tant au niveau de l'appartement de la crèche, que de l'agence postale, mais également dans les anciens locaux de l'Office de Tourisme qui accueilleront de nouveaux bureaux nécessaires pour les services administratifs de la mairie.

3. Local de services

Dans la continuité, nous allons procéder à la mise à nu du local de l'agence postale communale. Viendra ensuite également le percement d'une porte centrale sous la voûte existante, aujourd'hui condamnée, redonnant ainsi à la façade son aspect d'origine et un vrai bloc sanitaire va être créé. Pour sécuriser la partie habitation du bâtiment, des garde-corps en fer forgé vont être installés sur les murs nord et est.

4. Salle des fêtes

Pour faciliter le nettoyage au niveau du bar, deux siphons de sol ont été installés. Côté cuisine, deux portes seront mises en place vers les escaliers pour réaliser un local de rangement pour le matériel de ménage.

5. Sanitaires et salle hors sac

Nous allons lancer un chantier de rénovation complète des sanitaires publics situés dans le bâtiment des remontées mécaniques de Merdassier, ces derniers ne répondant plus à l'attente de la clientèle et aux exigences d'une commune classée station tourisme.

Notons également la livraison début février de la salle hors sac dans le bâtiment d'accueil et de services à la Croix Fry. L'attente de la clientèle était bien là car son utilisation n'a pas tardé, preuve d'une réponse à un réel besoin.



L'OFFICE DE TOURISME DE MANIGOD

UN ATOUT ÉCONOMIQUE ET LOCAL

1. Quelques repères

Le Syndicat d'Initiative de Manigod est né le 22 juillet 1971 grâce à la volonté d'une poignée de Manigodins désireux de développer le tourisme à Manigod. Quinze membres du conseil d'administration assistés d'une équipe de bénévoles à toutes épreuves se répartissent les missions :

La création de supports de communication : dépliants publicitaires avec la liste des premiers meublés classés, autocollants et même disques/vinyles pour promouvoir Manigod.

Le balisage des sentiers, le fleurissement et la propreté de la commune pour améliorer la qualité de vie.

Les soirées d'accueil estivales, promenades en montagne avec un accompagnateur, projection de diapos à la salle paroissiale, soirée folklorique, concours de dessins pour les enfants, concours de pétanque.

Le mardi des vacances de Noël et de février **un pot d'accueil sur le parvis de l'église** pour animer les saisons.

Parmi les dates et événements marquants, on retient :

Hiver 1971/72 : premières navettes entre Thônes et Manigod.

Août 1972 : fête champêtre de l'Aiguille.

Janvier 1979 : organisation des championnats de France de bobsleigh sur la route de l'Envers en collaboration avec Thônes Sports de Glace.

Concours des maisons fleuries

Mai 1984 : opération de nettoyage avec 30 tonnes de ferrailles et 21 épaves de voitures ramassées

Février 1989 : première promotion au Salon de l'agriculture à Paris sur le stand "Aravis" la permanence est assurée par des bénévoles.

1990 : création du serveur 3615 ARAVIS regroupant toutes les communes du syndicat intercommunal du pays de Thônes.

1991 : le Syndicat d'Initiative devient Office de Tourisme avec une homologation 2*

Hiver 1993/94 : création du premier championnat de paret.

Années 2000 : arrivée et développement de l'activité Trail et Kilomètre Vertical

2. La vitrine de Manigod

L'Office de Tourisme est le premier maillon de la relation client/vacancier. Très fréquemment, le client appelle l'Office qui le dirige vers d'autres structures telles que les remontées mécaniques, l'ESF, les hébergeurs, les prestataires d'activités... L'Office de Tourisme est la porte d'entrée de la clientèle sur le territoire. Naturellement, ce sont les outils tels que le site internet **www.manigod.com** (450 000 visites par année) ou ses réseaux sociaux "**Manigod Tourisme**" (Facebook 13 000 followers, Instagram 11 500 followers...) qui sont les plus utilisés par les clients et qui permettent de véhiculer l'image de notre territoire communal.

3. Son rôle et ses différentes fonctions

Le rôle de l'Office de Tourisme est d'impulser la dynamique générale du tourisme : promouvoir la destination, accueillir le client, organiser des événements, en concertation avec les acteurs économiques, la Mairie, les remontées mécaniques, l'ESF, les hébergeurs et les associations... Localement, l'OT soutient les socio-professionnels et les associations adhérentes. Le développement touristique s'appuie sur les atouts naturels et patrimoniaux de Manigod et doit générer un business économique conséquent.

Les principales fonctions de l'Office de Tourisme :

L'accueil : il est assuré sur les trois sites de la commune : au col de la Croix Fry et au col de Merdassier. Un relais d'informations touristiques ouvrira dans les anciens locaux de la Poste, au second semestre 2024. Annuellement, l'O.T. reçoit 13 000 visiteurs au sein de ses bureaux d'accueil. L'accueil du client est de plus en plus personnalisé.

La promotion : les outils numériques sont incontournables. La structure a en charge la promotion sur le territoire national alors que le SIMA et le collectif Annecy Mountains gèrent les marchés étrangers. Les relations presse sont également du ressort de l'Office de Tourisme et nécessitent un travail étroit et régulier avec les journalistes.

La centrale de disponibilité de l'hébergement : plus d'une quarantaine de propriétaires loueurs adhèrent à cette centrale de disponibilité générant 36 000 connexions clients par année.

L'animation : il s'agit de divertir les vacanciers et de dynamiser la vie locale par l'organisation d'événements spécifiques pour les habitants ; tel que le concert du 27^{ème} BCA de décembre dernier. L'organisation d'événements proposés par diverses associations (fête de la Jeep, bal du 14 juillet, soirée guinguette, foires agricoles...).

La gestion de la piscine : ouverte en juillet et août au col de Merdassier avec l'embauche d'un maître-nageur, la gestion de la qualité de l'eau, le contrôle des entrées. Cette piscine implantée au milieu des alpages est un atout touristique et local indéniable.

Le balisage : des sentiers raquettes, VTT, trail hiver et ski de randonnée, la mise en place et l'entretien des itinéraires. Ces pratiques sportives sont importantes pour la vie touristique de la commune et permettent de diversifier son offre.

4. Les enjeux de l'Office de Tourisme

L'Office de Tourisme présente un plan d'action annuel. Des évènements sont organisés : descente régionale VTT, randonnée gourmande, évènement trail (Ultimate Man Manigod...). L'objectif final est d'animer la vie locale et touristique de Manigod. En 2023, l'Office de Tourisme a développé un partenariat avec Manigod Labellemontagne pour le développement d'itinéraires VTT afin de renforcer la dynamique de notre saison estivale et anticiper le tourisme de demain. L'élaboration du plan d'action stratégique 2024/2026 permettra d'avoir une vision partagée du développement touristique entre acteurs locaux pour obtenir un meilleur taux de remplissage.

5. Les dernières évolutions

La **marque Qualité Tourisme** a été obtenue en 2017 et renouvelée en 2021. L'Office de Tourisme a fortement contribué à l'obtention du **label "station classée tourisme"** en 2019. Il s'agit de l'élite des communes touristiques en France.

En 2022, des clients mystères ont contrôlé pendant 2 mois la qualité de nos réponses sur les réseaux sociaux, par mail, par téléphone et naturellement lors de visites dans nos bureaux d'accueil. Cet audit a été couronné d'un succès, l'O.T. a obtenu le renouvellement de son classement en catégorie 1 en 2023. À savoir :

La marque Qualité Tourisme répond à un référentiel très précis (188 critères) ayant pour objectif de professionnaliser la structure et de s'engager d'une façon continue dans la qualité.

Le classement en catégorie 1 impose 5 salariés à temps plein. (Les saisonniers ne sont pas pris en compte).

À compter de l'hiver 2024, l'Office a pris possession de ses locaux dans le nouveau bâtiment du col de la Croix Fry apportant ainsi une qualité d'accueil et de service à la hauteur de notre image.

6. Quelques chiffres

L'économie touristique sur la commune :

72% des emplois salariés de Manigod sont liés au tourisme

Le chiffre d'affaires annuel généré par l'activité touristique à Manigod est de 34 millions d'euros, réparti comme suit :

--> 28 millions € par la clientèle en séjour,

--> 6 millions € par la clientèle à la journée.

En 2023, le budget annuel de l'Office de Tourisme était de 525 000 €. La subvention municipale abonde à 85% les recettes de la structure. Une part de ses recettes provient des adhésions.

7. L'intérêt d'adhérer à l'Office de Tourisme

L'adhésion permet de **bénéficier des outils de communication** (visibilité sur le site internet, réseaux sociaux...)

Pour les associations : mise à disposition d'un animateur micro lors de l'organisation de grandes manifestations.

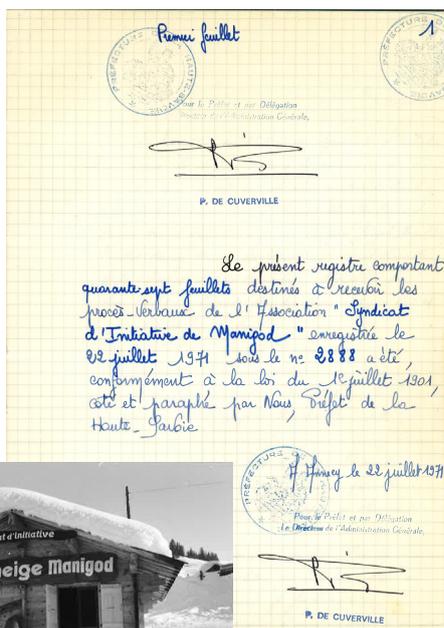
Le cas échéant, prêt de matériels (sonorisation, pro-tente, containers isothermes...).

Pour les commerçants : visibilité sur les différents supports de communication.

Notons que 99% des acteurs économiques adhèrent à l'Office de Tourisme.

Pour les loueurs de meublés/chalets : parution dans notre brochure (6000 exemplaires imprimés en 2024) et dans notre centrale de disponibilités. Pour adhérer à la structure, il est indispensable d'effectuer la démarche de classement en étoiles auprès du SIMA ou d'ID Tourisme. Ce classement est basé sur un référentiel avec 133 critères (équipements et aménagements, service aux clients, accessibilité...). Tarif sur le site de l'O.T.

8. Portfolio



JEANINE FOURMONT

« Je pars du principe d'avoir toujours plus de bonheur à donner qu'à recevoir »

Jeanine Fourmont naît le 05 avril 1936 à la maternité de Saint-Calais dans la Sarthe, à 7 km de Savigny-sur-Braye, petit village agricole du Loir-et-Cher, le pays de son enfance. « Ce bébé, il ne vivra pas 8 jours » avait dit le médecin de famille. Aujourd'hui, elle «pète le feu», signe de sa hargne de vivre.

Ses parents travaillant dans de petites fermes aux alentours de Savigny-sur-Braye n'avaient pas de logement pour accueillir leurs enfants. C'est pourquoi, ils confient Jeanine à une nourrice : Gabrielle Michel, comme ses 3 frères et sœurs, « nous étions bien chez elle, nous étions heureux », Jeanine y vivra jusqu'à ses 8 ans et restera proche de Gabrielle jusqu'à sa mort. Adolescente, Jeanine garde des enfants, « ma première paye fut un sac de grain pour les poules ! ». À 14 ans, elle voulait être coiffeuse, ses parents disent non ! Alors le 6 avril 1950, lendemain de ses 14 ans, elle quitte l'école et s'embauche dans une petite ferme d'une douzaine de vaches : traire les vaches, soigner les veaux, les lapins,... faire tourner l'écrémeuse, faire les foins, garder les enfants, y compris le week-end quand les propriétaires partent au bal. Elle «écumera» 4 fermes. Aujourd'hui Jeanine est toujours en contact avec Paulette, sa dernière «patronne» de 92 ans. À sa majorité, elle devient employée chez un médecin pour faire le ménage et

la cuisine, une première pour Jeanine qui n'aime pas trop cuisiner. Trois mois plus tard, pour n'avoir pas su ramener de la tétragone du jardin, elle se fâche avec sa patronne et rend son tablier... au sens propre comme au figuré. Elle devient par la suite, aide-soignante pendant cinq ans, après une formation sur le tas à l'hôpital de Vendôme. Victime d'une pleurésie, elle est hospitalisée à Tours, puis part en convalescence pour six mois au Préventorium Ste-Anne à Cordon ; malgré (ou grâce à) la non-prise des médicaments prescrits, elle remonte la pente grâce à son envie de vivre ! Après le décès de sa maman en 1960, la nostalgie des montagnes la fait revenir en Haute-Savoie. Elle fait les saisons en tant que femme de chambre, puis en tant que serveuse. Ainsi, elle découvre La Féclaz, St-Gervais-les-Bains, le Bettex, Courchevel, Chamonix, Megève et rencontre quelques célébrités : Jane Fonda, Samy Frey, Jean-Marie Perrier. Elle a même servi à dîner à Cloclo (photo à l'appui), avant de jouer au Monopoly avec lui. À St-Gervais-les-Bains, lors d'un séminaire de médecins, elle a «l'honneur» de servir celle à qui elle avait rendu son tablier 10 ans plus tôt. Ayant soif de plus de liberté, Jeanine passe son permis de conduire en 1959 et l'obtient du premier coup, elle s'offre sa première voiture, une 4L rouge bordeaux, en 1969. Après un court séjour à l'hôpital pour un tubage vésiculaire, à cause d'une eau non potable à Chamonix, elle reprend du service à la maison de la Gendarmerie au Praz où elle «arrache» au Chef un baptême de l'air en hélicoptère, Plan-Praz, puis dans les hôtels des Confins à La Clusaz. Elle rencontre son mari et en 1973, ils créent une entreprise de nettoyage. Quinze ans plus tard, de mauvais payeurs entraînent la liquidation de l'entreprise, la vente de son chalet des Houches et le départ de son mari.



Suivront 10 ans de travaux de ménage à Chamonix, Jeanine loge dans une caravane installée dans un camping à la ferme à Domancy. « J'étais bien avec mes pieds dans la rosée du matin et mes douches à l'eau froide. » En 1999, elle obtient un logement social aux Houches où elle reste 10 ans avant d'arriver à Manigod pour se rapprocher de sa sœur Simone. Jeanine est heureuse de vivre dans les Aravis, où elle apprécie la diversité de leurs habitants. Elle s'offre de temps en temps un beau voyage : l'un des premiers fut New-York !

Toujours pimpante, elle est aujourd'hui bénévole à l'Office de Tourisme de Manigod et au Club des Sports de La Clusaz. Le village aujourd'hui ? Elle déplore le manque de festivités alors qu'elles sont très nombreuses aux cols. Pour l'avenir de Manigod, elle imagine davantage de petits jardins potagers, de partage, une circulation plus calme et une ancienne mairie-école remplacée par une belle place du village, lieu de rencontre pour les habitants. Jeanine savoure son présent car l'avenir du monde lui semble sombre... Cependant selon elle «bien que nous soyons imparfaits, il faut favoriser la paix, féliciter et remercier».

ÉRIC DUMEZ

« Après des années de passion pour l'agriculture, aujourd'hui je savoure la vie »

Éric est né en 1967 à Enghien-les-Bains dans le Val-d'Oise. Enfant, Éric déménage souvent en fonction du travail dans la métallurgie de son père. En 1971 ses parents achètent un chalet à Tournance, Éric y passe des vacances heureuses, il aime déjà s'occuper des vaches, faire les foin et monter en alpage à l'Aulph-de-Fier avec Henri et Yvette Avettand-Fenoël. « **Déjà à l'époque, l'agriculture était ma passion !** ». Ce chalet devient la résidence principale en 1978, lors de la séparation de ses parents. Il rentre alors au collège des Aravis, puis à 15 ans, au lycée agricole de la Motte-Servolex où il obtient un BEP Agricole puis un Brevet de Technicien Agricole. Il poursuit ses études à l'École Nationale des Industries Laitières de Poligny (Jura), il réussit son BTS Agro alimentaire option laiterie. Après un stage de 9 mois chez Entremont il part à l'armée, au 1^{er} Régiment des Dragons (les chars) à Lure en Haute-Saône ; « **j'aurai dû être chef de char mais à cause de ma vue, je n'ai jamais roulé avec un char !** ». Il obtient le grade de maréchal des Logis... En parallèle il fait ses stages agricoles : GAEC, Installation et Investissement à la MFR des Dronières à Cruseilles. Éric a été très bien accueilli par la famille de Patrick Veyrat-Charvillon, c'est pourquoi, ensemble, ils décident en octobre 1991, la création du GAEC Le Sulens à trois avec Sophie Veyrat-

Charvillon. Ils ont 25 vaches et quelques chèvres. Après un été à l'alpage des Lanches, ils soumissionnent pour l'alpage communal du Semnoz et l'obtiennent ; bien que éloigné de Manigod cet alpage présente des avantages : il a l'électricité, il est étendu, en zone reblochon et abondance mais aussi accessible en voiture. Ainsi au mois de mai 1992, ils enmontagnent avec 35 vaches ; plus tard ils monteront jusqu'à 120 vaches et génisses. « **Notre entente fonctionnait bien car nous avons chacun notre fonction** », celle d'Éric est le soin et la traite des vaches. Éric collecte jusqu'à plus de 1000 litres de lait par jour, lait que Sophie et Patrick transforment en reblochons pour l'essentiel. Passionné par son travail, il donne tout son temps et son énergie à ses deux objectifs : améliorer l'exploitation et monter en volume. En parallèle, il préside le Syndicat Agricole de Manigod de 2001 à 2013.

En 1996 il rencontre Valérie Bibollet ; de leur union naissent Alexis en 1999 et Vanessa en 2002. Quand il rentre à Manigod depuis l'alpage au Semnoz, Éric arrive chez lui à 21h et en repart à 4h. En 2010, le couple se sépare. « **Je me sens en partie responsable car je n'étais pas souvent présent, je n'en veux pas à Valérie, d'ailleurs nous sommes en bons termes** ». Patrick devant prendre sa retraite, Éric ne se sent alors plus en phase avec la nouvelle orientation donnée au GAEC. Ainsi, en mars 2018, il quitte le GAEC et part travailler chez Edelmont. Mettre fin à une passion n'est pas simple, cela prend 2 ans à Éric pour pouvoir de nouveau fréquenter une foire agricole ou monter au Semnoz faire encore des photos de ce paysage fabuleux dont il ne se lasse pas.

Aujourd'hui, Éric travaille avec Marc Josserand au service expédition de la coopérative du reblochon de Thônes. « Marc est un copain de longue date, nous nous entendons bien ; par

contre manager une équipe n'est pas simple, j'ai appris à être diplomate ! ». Travailler 35 heures/semaine était déroutant au début pour ce passionné du travail, mais aujourd'hui il apprécie son temps libre qu'il partage avec sa compagne Marie-Laure. Il bricole, fait du bois, joue à la belote avec les copains, complète son immense collection de timbres, randonne et part découvrir du pays le week-end. « **Tu y prends vite goût, mon agenda est bien chargé !** ».

Éric est proche de ses enfants ; aujourd'hui Alexis est comptable spécialisé pour les exploitations agricoles, il vit à Manigod ; Vanessa termine ses études d'infirmière, installée à Annecy elle aimerait revenir habiter dans la Vallée. Mais Éric s'interroge sur les possibilités des jeunes de s'installer à Manigod face au prix exorbitant du foncier. Éric aime sa commune et ne se lasse pas de la beauté de ses paysages. Il craint que la vie du village pâtisse du déménagement de l'Office de Tourisme, de la fin des accueils vin chaud sur la place et espère que « **nous ne perdrons pas le bar-restaurant Chez Jean-Mi !** ». Il est important, selon lui, d'accueillir les touristes au village comme au Col car les deux sites doivent former une seule unité. Il aimerait que des projets soient menés pour la vie du village et non seulement pour la station.



ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE (ZAN)

Chaque année, la France perd 20 000 à 30 000 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers sous la pression des activités humaines.

Étalement des villes, développement d'infrastructures, bétonisation... L'artificialisation des terres est l'une des causes de la perte de la biodiversité. La lutte contre l'artificialisation des sols représente aujourd'hui un enjeu majeur pour limiter le réchauffement climatique, un sol artificialisé n'absorbant plus de dioxyde de carbone. La loi "Climat et résilience" du 22 août 2021 a posé un objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) à l'horizon de 2050.

Le ZAN va impacter, dans un premier temps, notre Intercommunalité au travers de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT Fier-Aravis actuellement en cours de révision) et, dans un second temps, notre commune au travers de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) afin d'intégrer ces obligations législatives.

Concrètement **nous allons devoir réfléchir collectivement à la définition des "derniers" espaces constructibles...** Afin de se donner le temps de la réflexion et de mettre en place les outils nécessaires à ces caractérisations, **l'objectif ZAN s'organise en 3 tranches de 10 ans :**

2021 2031 : réduire de 50% la consommation foncière observée entre 2011 et 2021

2031 2041 : déclinaison des objectifs ZAN au niveau

--> des Schémas Régionaux d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) avant le 22/11/2024

--> des Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) avant le 22/02/2027

--> des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) avant le 22/02/2028

2041 2050 : toute artificialisation du sol devra être compensée

La loi "Climat et résilience" impacte aussi le logement :

La rénovation écologique des bâtiments est accélérée.

Dès 2025, il sera interdit de louer les passoires thermiques les moins bien isolées (classées G), et dès 2028 pour le reste des passoires (classées F). À partir de 2034, ce sont les logements classés E qui seront interdits à la location. Le locataire pourra alors exiger de son propriétaire qu'il effectue des travaux.

Tous les ménages auront accès à un mécanisme de financement pour régler le reste à charge de leurs travaux de rénovation.

Pour faciliter la rénovation des immeubles en copropriété, les syndicats devront adopter un plan pluriannuel de travaux dédié à la rénovation énergétique.

[Retrouvez les schémas sur notre site internet dans Urbanisme](#)

Sources :

<https://www.vie-publique.fr/eclairage/287326-zero-artificialisation-nette-zan-comment-protger-les-sols>

<https://www.vie-publique.fr/loi/278460-loi-22-aout-2021-climat-et-resilience-convention-citoyenne-climat>



POINT SUR LA FISCALITÉ LOCALE

L'année 2023 a vu de nombreuses modifications de base de calculs et de taux sur les différentes taxes locales, il nous est apparu nécessaire de faire le point sur ces différentes modifications.

Cette mise au point permettra également de rectifier certains propos tenus ici et là, souvent erronés.

Concernant la taxe foncière (TF) :

Contrairement à ce qu'avait pu annoncer notre Président de la République lors d'une interview télévisée à l'automne 2023, l'augmentation de la taxe foncière n'est pas due aux communes en tout cas pas à Manigod.

L'augmentation que vous avez pu constater en 2023 sur votre avis de taxe foncière est due principalement à :

Une augmentation des bases de calculs de 7,1 % décidée par l'État Français

Une augmentation de 85 % du taux de prélèvement de la Communauté de communes

Concernant le taux de la commune, le conseil municipal par délibération du 5 avril 2023 a fait le choix de ne pas augmenter le taux de la part communale afin de ne pas alourdir la pression fiscale sur les résidences principales ainsi que sur les résidences secondaires.

En 2024, vous constaterez une nouvelle augmentation de votre taxe foncière due également à :

Une nouvelle augmentation des bases de calculs de 3,9 % décidée par l'État Français

Une augmentation de 25 % du taux de prélèvement de la Communauté de communes

Lors du vote du budget 2024, le 27 mars, il sera de nouveau proposé au conseil municipal de ne pas augmenter le taux de la part communale, pour les raisons évoquées ci-dessus.

Concernant la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) :

Tout d'abord, il est bon de préciser que la commune de Manigod a aujourd'hui un taux de 81,7 % de résidences secondaires, un des plus élevés de Haute Savoie avec la commune de La Clusaz.

Ce pourcentage élevé de résidences secondaires fait régulièrement flamber le coût du foncier et des propriétés bâties y compris des appartements de la station, rendant impossible le maintien des jeunes locaux dans la commune et faisant diminuer drastiquement le nombre d'enfants scolarisés dans notre école (140 il y a quelques années et 80 aujourd'hui) alors même que la municipalité précédente avait investi dans une école neuve de 6 classes aujourd'hui réduite à 4. C'est dans ce contexte que le conseil municipal à l'unanimité a décidé, comme le lui permettait la loi, de majorer la taxe d'habitation des résidences secondaires de 60 %. Ce taux d'augmentation est celui retenu par 10 des 12 communes de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes.

La manne financière procurée par l'augmentation de cette taxe n'est pas destinée comme le prétendent certains résidents, à financer le bâtiment actuellement en construction à La Croix Fry mais pour faire des acquisitions foncières permettant à l'avenir de construire des logements à prix abordables pour accueillir de nouvelles familles et potentiellement des enfants à l'école. Il est également envisagé d'utiliser ces fonds pour rénover le patrimoine et redynamiser le centre village. Cette décision d'augmenter la taxe d'habitation sur les résidences secondaires n'est pas dictée par un mépris des résidents secondaires ou un quelconque matraquage fiscal comme le prétendent certains résidents, mais par une volonté de maintenir des habitants permanents et une vraie vie de village.

Articulation entre la THRS (perçue par la commune) et la CFE (perçue par la communauté de communes) :

la location meublée est considérée dès lors que la location est inférieure à 6 mois. C'est le cas notamment des locations Airbnb, gîte de France, etc. La taxe d'habitation est alors établie au propriétaire en tant que résidence secondaire, à moins qu'il ne prouve qu'en dehors des périodes de location, il n'en a ni la jouissance, ni la libre disposition. Le paiement de la CFE n'exonère pas, par principe, de la taxe d'habitation sauf à établir que le bailleur n'a pas la jouissance et la disposition du bien en dehors des périodes de location saisonnière grâce à un mandat de gestion locative ou un justificatif de location établissant que le local est occupé par un tiers toute l'année.

Concernant la cotisation foncière des Entreprises (CFE) : en vertu de l'article 1147 du CGI, sont imposables à la CFE, les activités de location ou de sous-location d'immeubles meublés.

Deux types d'exonérations existent.

De plein droit, en vertu de l'article 1459 1^{er} et 2^{ème} du CGI pour :

Les locations occasionnelles d'une partie de l'habitation personnelle.

Les locations ou sous-locations d'une ou plusieurs pièces de l'habitation principale sous réserve que les pièces louées constituent pour le locataire ou le sous-locataire sa résidence principale et que le prix de location demeure fixé dans des limites raisonnables.

Facultatives, en vertu de l'article 1459 3^{ème} du CGI, pour :

Les locations de tout ou partie de l'habitation personnelle des loueurs à titre de gîte rural.

Les locations d'une partie de l'habitation personnelle classée "meublé de tourisme".

Les locations ou sous-locations autres que celles visées ci-dessus.

Concernant le principe de l'imposition à la taxe d'habitation secondaire et son éventuel dégrèvement, seul le service des impôts des particuliers est compétent.

LE VILLAGE DE MANIGOD

L'origine de son nom pourrait être "hommes des forêts ou des alpages", suivant l'étymologie burgonde (manning-gold) ou celte (manning-aulp). Tout au long du Moyen Âge, Manigod est sous la juridiction de familles nobles, et enfin en 1778, la commune s'affranchit par le rachat des redevances féodales.

Du point de vue religieux, ce territoire fait partie, pendant plusieurs siècles, de la vaste paroisse de Thônes avant d'être constitué, en paroisse autonome, filiale de Thônes, qui continue de s'appeler "La Chapelle de Manigod". Les recensements mentionnent 1702 occupants en 1561, 1386 en 1861, 1225 en 1901, 511 en 1975, 1006 en 2022. La vallée de Manigod occupe un large territoire de 4 412 ha, accessible principalement par la route départementale N°16 et la voie communale N°1. Ses hameaux, à dominante rurale, se sont alors développés, tout en gardant leur authenticité. Les habitants sont les Manigodines et les Manigodins.

Le **chef-lieu** est situé à 950 m d'altitude. Le Nant de la Chapelle le traverse pour se jeter dans Le Fier, qui prend sa source en contrebas du lac du Mont-Charvin, et devient un affluent du Rhône. La première voiture automobile fait son apparition vers 1925 et l'électricité en 1932.

Sur le plan ci-contre, sont représentés et numérotés les bâtiments communaux, monuments, maisons, fermes et nombreux commerces existants aussi dans les années 1950.

C'est autour de l'église et de la mairie que le village se construit



L'ÉGLISE (1) : à son origine, bâtiment en bois au sol de terre battue, elle est reconstruite en 1688/89 et agrandie en 1886/87. Placée sous le vocable de Saint-Pierre, son titulaire est Saint Christophe de Lycie. En 1887, le transept est ajouté, le clocher qui était à gauche de l'édifice est reconstruit à droite et surélevé d'un étage, il abrite quatre cloches. En 1900 l'horloge est placée dans l'oculus. En 1985/87, restauration complète de l'intérieur, en 1994/95 le parvis est agrandi. En 1996, l'orgue de style italien de 22 jeux, orné d'un buffet en noyer sculpté,

remplace l'harmonium de 1911. En 2000, les ardoises du clocher sont changées et en 2010/11 la toiture est refaite. Marius Favre-Reguillon est le dernier sacristain. Tout au long de l'année, des concerts y sont donnés.

LE CIMETIÈRE (2) : d'abord situé de part et d'autre de l'église, il est transféré en 1949 sur une parcelle acquise au "Crêt d'la fia". En contrebas, un panneau historique offert par l'Association des Glières, retrace l'aide apportée au maquis de Manigod, en 1943/44.

LE MONUMENT AUX MORTS (3) : inauguré le 11 décembre 1921, il est situé à l'angle du cimetière face à la mairie-école. En 1960, pour l'aménagement de la place, il est transporté entre l'église et la cure, puis en 1995 il est installé sous le parvis, au pied de l'église.

TROIS CROIX SONT ÉRIGÉES (4-5-6) : la croix de 1853, à l'entrée du chef-lieu, à gauche, autrefois au bord du Nant de la Chapelle, a été déplacée pour construire la poste. La croix de pierre du *Jubilé* de 1875, est érigée à la sortie du chef-lieu sur la route de la Croix Fry. La croix métallique *Souvenir de mission* 1936 est en contrebas du cimetière actuel.

LA CURE (7) : construite en 1875, de nombreux curés et vicaires s'y succèdent, l'évêque y est reçu lors des grandes cérémonies religieuses. À la fin des années 1960, elle accueille les garçons à la garderie. En 1985, la toiture est refaite à neuf, le rez-de-chaussée est transformé en salle de réunions. En 1991, refonte totale, ouverture du Centre de loisirs/halte garderie, installation de la bibliothèque, aire de jeux. La cantine scolaire y est transférée. À l'étage, une salle pour les jeunes jouxte l'appartement de fonction de l'abbé Doche, dernier curé à habiter les lieux ; en 1994, il demande à déménager dans le bâtiment de la poste. Une rénovation du logement est en cours.

LA MAIRIE/ÉCOLE (8) : construite en 1870, cette bâtisse abrite la mairie jusqu'en 1984. Les archives sont stockées dans le local appelé "la prison". Un logement est destiné au garde-forestier, puis au secrétaire de mairie. Si un enseignement public des garçons et des filles y est dispensé dans les débuts, il laisse place en 1941 à l'école privée des filles, enseignées par les Sœurs de la Croix-de-Chavanod qui logent au 1^{er} étage ; la cantine ouvre ses portes. À la fin des années 1960, au 1^{er} étage, une pièce fait office de garderie pour les filles. En 1967/68, l'école devient mixte. Les Sœurs quittent Manigod en 1983. Elles sont remplacées par trois jeunes enseignantes du Privé.

En 2004, l'école déménage dans de nouveaux locaux publics, construits Au Crêt, le groupe scolaire Pierre Bozon-Leydier. Au rez-de-chaussée, la grande cave est louée vers 1925 par le fruitier Favre-Félix pour l'affinage des reblochons, puis en 1972 à Joseph Paccard, gérant de la Coopérative des Producteurs de Reblochon Fermier à Thônes. Il y a aussi un local dans lequel le Syndicat Agricole vend des ustensiles et du grain pour le bétail.

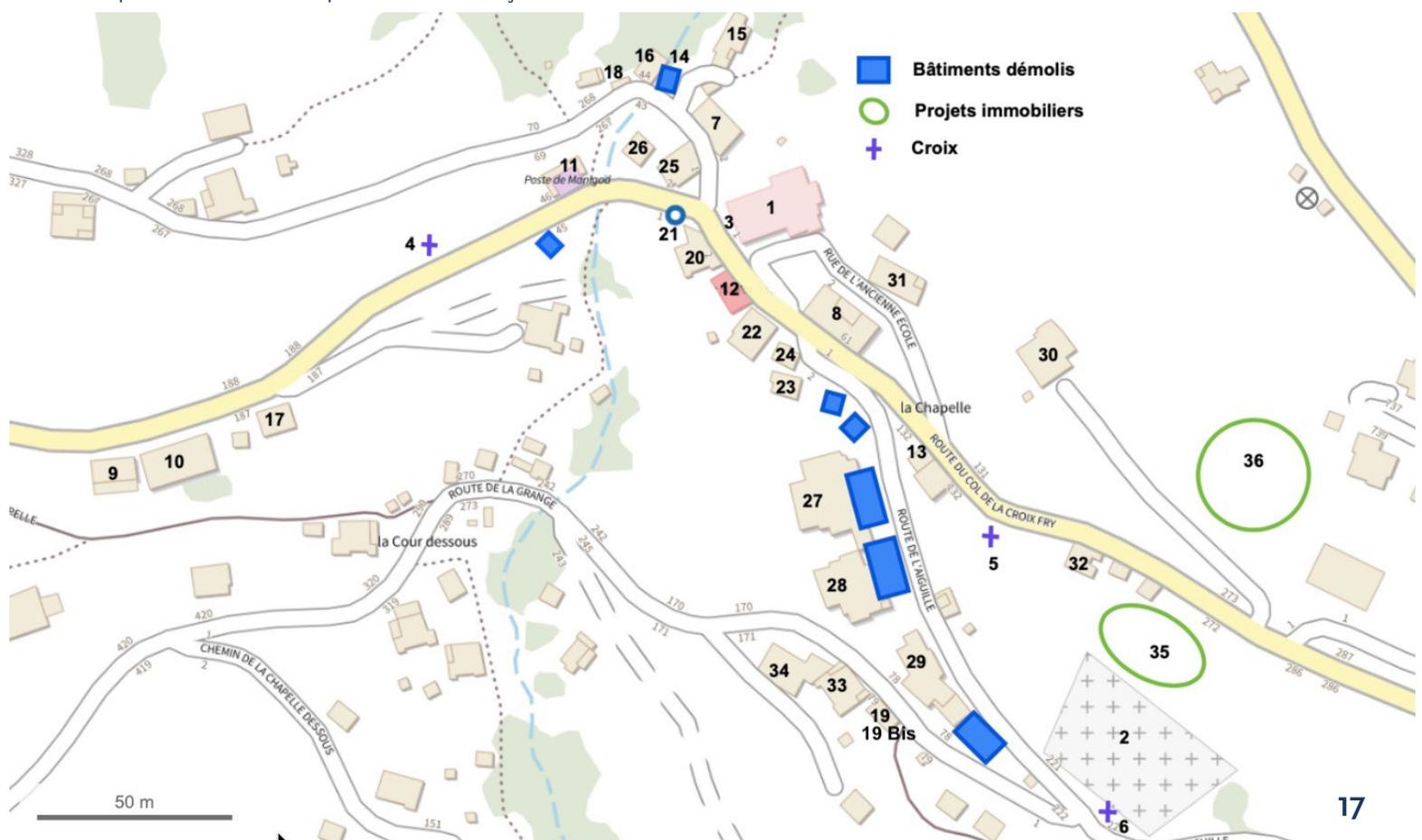
À ce jour, l'ancienne cantine est utilisée par des associations en période estivale, deux pièces sont affectées à la paroisse. Le bureau de vote y est transféré depuis 2019.

L'ÉCOLE DES FRÈRES (9) : construite en 1895, l'enseignement y est dispensé, aux garçons, par les Frères des Écoles Chrétiennes jusqu'en 1967. Au sous-sol, deux salles au sol de terre battue, sont sommairement aménagées en dortoirs pour l'hiver. Au rez-de-chaussée, deux salles de classe accueillent les écoliers âgés de 5 à 14 ans et le bureau du directeur. À l'étage, le logement est occupé par les Frères et leur aide. Le Frère Mutillod continue d'assurer le secrétariat de la mairie, puis il y aura le bureau de la Mutuelle Incendie, la Samda/Groupama et Christian Tissot TP. L'école, acquise par la Commune en 1975, permet de loger temporairement des bûcherons, quelques familles, en 1991, la mairie et le Syndicat d'Initiative pendant les travaux dans la mairie actuelle, puis la salle de sports et de 1995 à 2018 la Maison du Patrimoine. À ce jour, ce bâtiment est vacant, le préau est démolì, le jardin potager est loué à plusieurs familles.

LA SALLE PAROISSIALE (10) : à l'initiative du curé Seigneur, la construction des piliers du sous-sol et de la dalle au niveau de la route, commence après la seconde guerre mondiale. Les travaux, interrompus pendant quelques années, faute de financement, reprennent grâce à la motivation des habitants, chaque famille participant soit financièrement soit par des journées de travail pour épauler les entreprises. En 1958, l'arrivée du curé Léger redonne un nouvel élan et la salle paroissiale est inaugurée le 27 septembre 1959. Des représentations théâtrales par les membres de la chorale contribuent à son financement. Trois séances de cinéma ont lieu tous les 15 jours, jusqu'en 1965/66. Classes de neige, classes vertes et colonies de vacances sont reçues jusque dans les années 1990. Les premiers Conquétois y sont accueillis dans les années 1970. En 1993, un bail emphytéotique, pour une durée de 99 ans, est signé entre le diocèse d'Annecy et la Mairie, le bâtiment est nommé Salle des Fêtes. À ce jour, seul le rez-de-chaussée est utilisé en salle polyvalente.

LA POSTE (11) : construite dans les années 1911/1913, au rez-de-chaussée, le hangar abrite le corbillard et la première pompe à incendie. Le bureau de poste-télégraphe-téléphone est tenu par différents receveurs. Le courrier monte de Thônes, d'abord à cheval puis par le car et enfin par le facteur. Chaque jour, les facteurs font le tri du courrier au bureau, puis effectuent leurs tournées à pied ou à vélo. En 1989, ravalement de la façade, le Receveur P. Derouf fait les travaux intérieurs. À son départ, en 1993, le rez-de-chaussée devient un guichet annexe de Thônes puis une agence postale communale. En 1994, le curé Gaby Doche y emménage. Vacante depuis 2004, la partie habitation est repensée en deux logements, deux nouvelles familles s'installent en octobre 2022. Le 30 janvier 2024, la retraite sonne pour Cécile Avrillon, l'agence postale ferme temporairement ses portes pour travaux et rouvrira au second semestre 2024.

LA MAISON GOLLINET (12) est remarquable par son ancienneté et les armoiries gravées au fronton de l'une de ses portes. En 1981, la commune achète le **GARAGE PERILLAT (13)**, situé au départ de la route du Col de la Croix-Fry. En 2019, une fresque très colorée est peinte sur une façade et sur celle de la maison attenante.



Le coin des artisans

“CHEZ LA ROSE À BONVIN” (14) : Rose est couturière, elle vend mercerie et épicerie. Sa maison, sans doute trop vétuste, est détruite après 1953.

LA FRUITIÈRE (15) : elle est ouverte en 1904 par François Perrillat-Amédée du Grand-Bornand. Aujourd’hui l’atelier de poterie Polkadot de Laurence André occupe une partie du bâtiment.

LA FORGE (16) : le marteau-pilon et deux soufflets fonctionnent avec la roue à aubes. André Veyrat-Durebex du Torrieu est le dernier maréchal-ferrant, il cesse son activité en 1974. Son fils Didier, ouvre un **atelier de ferronnerie/serrurerie/réparation de machines agricoles**, au rez-de-chaussée de la maison Favre-Reguillon **(17)** de 1975 à 1979. L’atelier est transféré au Torrieu.

“CHEZ ROBINET” (18) : à l’étage, Joseph Lambersend fabrique seilles et seaux en bois, au rez-de-chaussée, on tresse des paniers.

ATELIER RÉTRO (19) : restauration et mécanique auto. Mickaël Veyrat-Charvillon ouvre son atelier en 2022.

ALPNUM.IO (19 BIS) : Lydie Somnier installe en février 2022 son agence de communication et marketing digital.

Les Manigodins font leurs emplettes à La Chapelle

QUINCAILLERIE-ÉPICERIE (20) : jusqu’en 1950, Emile Vaillend-Frisé dit *Mile à Pochat* possède la quincaillerie-mercerie dans laquelle on trouve de tout sauf de la nourriture, elle est réputée dans tout le canton et même au-delà.

“CHEZ NOÉLIE ET JOSEPH” (21) : de 1932 à 1962, le couple Lambersend tient l’épicerie située au rez inférieur. Ils vendent également des aliments pour le bétail. Dans les années 1970 le rez-de-terre est aménagé en deux gîtes. En 1983, la commune acquiert cette maison pour y transférer la Mairie et le Syndicat d’Initiative. En 1991, d’importants travaux de restauration sont entrepris. En décembre 2023, le siège de l’Office de Tourisme est transféré, au Col de la Croix Fry, dans le nouveau bâtiment d’accueil. Un nouvel espace d’accueil touristique, de services postaux et numériques, ouvrira au second semestre 2024 dans les anciens locaux de la Poste.

“CHEZ L’IRÉNÉE” (22) : épicerie, mercerie, un temps cordonnerie. En 1969, Gilou et René Veyrat-Parisien font de leur magasin le premier libre-service du canton. Depuis 2020, les locaux sont occupés par l’agence d’architecture Atelier Canopée de Frédéric Gougeon et le studio de photographie La boîte à photos de Mélanie Lair.

“CHEZ LA FRANÇOISE À JULES” (23) : bureau de tabac, épicerie, mercerie, tissus, Françoise est couturière. Aux environs de 1960, Jeanne et Robert Avettand-Fenoël accueillent les enfants dont les parents sont en alpage. Aujourd’hui la maison est transformée en deux logements.

LA POTERIE (24) : l’ancienne remise entre les deux épiceries sert de garage de cars et de salle de bal. Restructurée en 1982, le bureau de tabac y est transféré, il deviendra un commerce de poterie. Actuellement fermé, dans sa vitrine est exposée la fresque des Manigodins réalisée en 2021 par Gérard Lair et l’atelier photo de la bibliothèque M’Lire.

Tourisme : Manigod accueille les premiers vacanciers vers 1905



L’HÔTEL DU MONT-CHARVIN (25) : à l’entrée du village, hôtel-restaurant, café, boulangerie et plus anciennement, épicerie, bureau de poste. Pendant des décennies, toute la famille de Gilberte et Robert Veyrat-Durebex développera ce commerce. À ce jour, ce bâtiment est une résidence privée de trois logements.

“L’ANNEXE” (26) : au rez-de-chaussée le four à pain, à l’étage des chambres. Depuis 2001, Samuel Mortier exploite le commerce de boulangerie et le débit de tabac depuis 2018. À l’étage une activité de poterie a été développée par Valérie Perrot jusqu’en 2023.

Aujourd’hui des propriétaires ouvrent leur porte aux touristes en quête de vacances sereines dans un cadre authentique de montagne. Quelques amoureux du village y établissent leur résidence secondaire.



Dames et Monchus sur le névé du Mont-Charvin
@collection Anne Veyrat-Charvillon



MANIGOD. — L'Église et l'Hôtel Veyrat

Sur la route de La Charmette, l'hôtel du "Grand Carré" devenu "Chez Lansard"

Un nouveau quartier résidentiel se dessine, au départ de la route de l'Aiguille (27-28-29)

Le terrain sur lequel sont implantées deux maisons individuelles, une remise, puis "l'hôtel Veyrat" dit Le Grand Carré devenu "Chez Lansard" et enfin le "chalet-pension Veyrat", fait partie du périmètre de la ZAC "Chez Lansard". Ces 5 bâtiments sont démolis en 1996, en décembre, la première pierre du bâtiment dénommé "Le Fier" (garages) est posée.

LA RÉSIDENCE LE GRAND CARRE (27), propriété d'Halpades comporte dix-huit logements en location et deux commerces. Le bar-restaurant "L'auberge du Sulens" est tenu par Jocelyne et Jean-Michel Bernard-Granger depuis 1998. Arrivés à l'âge de la retraite, ils espèrent un reprenneur au plus vite ! Le 2 février 2014, Thierry Sauvanet ouvre un commerce de produits régionaux "Saveurs et Terroirs", dans l'ancien bureau de tabac fermé depuis 2005. Il exerce aussi une activité de traiteur et chef à domicile.

LA RÉSIDENCE ORSIÈRE (28) comporte vingt-trois logements en accession à la propriété et deux surfaces commerciales. Nathalie Rouge-Poutasson ouvre son salon "Nathalie coiffure" le 12 janvier 1999. Manuel Bernal crée en 2018 la Conciergerie "Manigod Services", Marine Levesque le rejoint puis ils lancent "Rest'O Chalet", fin 2020, un service de livraison de repas à partager. Ils louent depuis 2021, le local communal.

LA RÉSIDENCE LA BLONNIÈRE (29), également propriété d'Halpades, offre quinze logements à la location. Chaque mardi de l'été, le village s'affaire autour du marché.

L'agriculture

Au fil des siècles, laboureurs, cultivateurs, agriculteurs et exploitants agricoles, développent l'élevage, fabriquent tommes, persillés, reblochons, chevrotins, ils façonnent les paysages et exploitent les forêts. Quatre fermes sont en activité dans les années 1950 (30-31-32-33). Sur la place sont organisées, en 1979, la première foire aux moutons du canton, en 1982, la première fête des éleveurs.

À ce jour, la chèvrerie de Sophie et Patrick Veyrat-Charvillon (34) est installée en bas du village. Des moutons et des vaches entretiennent les prés du chef-lieu.



Aujourd'hui au chef-lieu, une soixantaine de résidences principales sont recensées.

Deux opérations immobilières sont en projet (35-36).

Souhaitons qu'elles permettent l'installation de jeunes au village !

Maureen Bozon-Leydier, 20 ans et Clément De Oliveira, 18 ans, une jeunesse manigodine engagée !

C'est quoi votre parcours ?

Maureen : l'école de Manigod, le collège des Aravis à Thônes, puis le lycée Lachenal à Argonay pour préparer un bac technologique STI2D (Sciences Technologie de l'Industrie et du Développement Durable) et SI (Système d'Information et numérique). J'ai ensuite intégré l'IUT d'Annecy pour effectuer un Bachelor Universitaire de Technologie en informatique. Je souhaite poursuivre avec un master pour devenir cheffe de projet informatique.

Clément : je suis né à Annecy, et j'ai été à l'école primaire de Cons Sainte-Colombe, puis au collège de Faverges. Je suis arrivé à Manigod à l'âge de 14 ans et j'ai intégré le lycée St-Joseph à Thônes en classe de 3^{ème}. J'ai obtenu mon bac (Maths/physique avec option cinéma) en 2022.

Quel est le point de départ de votre engagement ?

Maureen : mes parents et mes grands-parents étaient pompiers volontaires à Manigod ! Petite, j'allais souvent à la caserne pour voir les véhicules... Lorsque j'étais interne au lycée Lachenal, j'ai sauvé une amie d'un incident qui aurait pu lui être fatal, les débuts ont été difficiles psychologiquement mais j'étais très motivée pour continuer ma formation en tant que pompier.

Clément : ma passion pour la musique a commencé très tôt. Dès l'âge de 6 ans, j'ai appris à

jouer de plusieurs instruments, puis mon dévoué s'est porté sur l'euphonium (tuba), grâce à un professeur qui m'a transmis sa passion pour cet instrument. J'ai noué des liens d'amitié avec un grand nombre de musiciens avec lesquels j'ai ressenti des émotions fortes en jouant ensemble.

Et ensuite, que s'est-il passé ?

Maureen : je suis rentrée à l'âge de 18 ans aux pompiers, j'ai fait toutes les formations initiales obligatoires (nous avons 3 ans pour tout terminer) et j'ai fini ces formations au bout de 2 ans. Je suis donc maintenant entièrement formée : feux, secours à la personne, accidents de la route, problèmes d'ascenseur, inondations.

Clément : j'ai intégré l'école de musique l'Harmonie de la Clusaz, en jouant de l'euphonium et en pratiquant des stages de musique à Poisy (8h de musique par jour pendant 1 semaine). En 2022, année de ma terminale, j'ai passé une audition pour rejoindre la fanfare du 27^{ème} BCA (Bataillon des Chasseurs Alpins) d'Annecy, je l'ai réussie. J'ai intégré l'armée en 2023 après de nombreux tests physiques et moraux.

Comment cela se passe au quotidien ?

Maureen : en tant que pompier volontaire, j'ai droit à des jours d'absence et des points de bonus à l'université. Je dois effectuer une garde par mois qui commence le

vendredi soir pour tout le week-end et les nuits de la semaine qui suit. Chaque dernier vendredi du mois, nous réalisons une manœuvre (révision) à la caserne de Manigod. Être pompier volontaire c'est un engagement avec des moments stressants car il faut savoir réagir avec rapidité et efficacité en fonction de chaque intervention.

Clément : la fanfare est la vitrine de l'armée. Nous jouons pour des cérémonies militaires partout en France. En parallèle, nous effectuons des stages d'apprentissage en tant que chasseur alpin : ski de randonnée, escalade sur neige, nuit en igloo, via ferrata, escalade. Je joue aussi au Conservatoire de musique d'Annecy.

Comment envisagez-vous l'avenir ?

Maureen : j'aimerais passer un concours pour devenir lieutenant pompier, mais avant cela je dois acquérir davantage d'expériences en tant que pompier volontaire.

Clément : j'ai actuellement un contrat de 3 ans avec l'armée. J'aimerais poursuivre avec un 2^{ème} contrat pour devenir caporal (1^{er} grade), ou alors entrer dans un orchestre professionnel civil.



ANNE-SOPHIE VITTET

naturelle et spontanée

QUI ÊTES-VOUS ?

Les ancêtres d'Anne-Sophie, les Josserand de la lignée Reydet sont originaires de Manigod où ils sont agriculteurs. Ils possèdent une ferme qui, faute d'assez de terrain pour prospérer, ne peut faire vivre toute leur descendance.

Son grand-père naît à Manigod, puis il grandit à Nâves-Parmelan où ses parents agriculteurs ont dû s'établir. Des années plus tard, l'histoire se répète, la ferme n'est pas assez prospère pour tous, ses grands-parents et leurs trois filles partent donc s'installer à Annecy-le-Vieux. La maman

d'Anne-Sophie, Chantal Vittet, née Josserand, passe son adolescence à Annecy-le-Vieux, elle épouse Michel Vittet, natif de Pringy. Anne-Sophie voit le jour à Annecy, le 11 décembre 1985. Elle a une sœur, Floriane, de 3 ans sa cadette. La famille habite à Annecy-le-

Vieux, au Bulloz. Anne-Sophie va à l'école aux Pommaries puis à Pringy où ses parents construisent une maison, elle a alors 8/9 ans. Ses années collège se déroulent à La Salle à Pringy puis elle rejoint le lycée Berthollet à Annecy.

Très attaché à Manigod et à l'agriculture, son grand-père loue chaque année en juillet un chalet sur la commune où il réunit ses enfants et petits-enfants.

Grâce à ses cousins, dont Nicolas au Picard, Anne-Sophie rencontre Cyrille Paccard. Elle n'a alors « même pas 18 ans ». Issus d'une lignée de Manigodins, Cyrille et son frère Stéphane ont créé en 2003 une entreprise de terrassement et travaux publics. Cyrille a, en outre, acheté et retapé cette maison le long de la route de la Croix Fry, au rez-de-chaussée de laquelle habitent ses parents Yvette et Jean depuis qu'ils ont pris leur retraite de la ferme familiale aujourd'hui gérée par Alexandre.

Anne-Sophie suit des études de pharmacie à Grenoble, « les meilleures années de ma vie » dit-elle ; pendant six ans, elle mène les deux vies sans problème. En 2009, son doctorat en poche, Anne-Sophie s'installe avec Cyrille et commence à travailler à la pharmacie des Arcades à Thônes, elle y restera sept ans.

Augustin naît en juin 2015 et le 1er avril 2016 Anne-Sophie rejoint la pharmacie de St-Jean-de-Sixt où elle est salariée à temps partiel. Puis c'est Hugo qui naît en juillet 2017.

Anne-Sophie quitte alors le comité de la fête sous l'Aiguille au sein duquel elle est investie depuis six ans. « Je pense que j'y retournerai mais quand je ne serai plus au conseil, on ne peut pas être sur tous les fronts. »

Anne-Sophie est naturellement portée vers les autres. Pendant ses années de faculté, elle s'investit à la Corpo (l'association des étudiants), organise les week-ends d'intégration... Dans son travail, elle fait régulièrement l'intermédiaire entre préparatrices et pharmaciens. « J'aime bien le côté relationnel avec la population en général. Mon travail à la pharmacie m'apporte l'aspect social et grâce à mon engagement pour la commune je rencontre de nouvelles personnes, j'apporte mes connaissances dans différents domaines, au profit de la communauté. » En étant élue au Conseil Municipal, Anne-Sophie estime qu'elle accomplit « un acte citoyen que tout le monde devrait faire. La critique est facile... alors j'ai voulu connaître les dessous des affaires et comprendre comment cela se passe. » Anne-Sophie participe à trois commissions : petite enfance, vie locale et associative et la commission agricole. C'est pour elle « un engagement mais aussi un plaisir. »

Les deux garçons sont en pleine forme, scolarisés à Manigod en CE2 et CP, ils sont inscrits au Club des Sports pour la pratique du ski en hiver ; du mois de mai au mois de septembre, Augustin va à l'école de pêche du Lac de Thuy. Hugo a commencé le foot à Thônes. Travaillant trois jours par semaine, Anne-Sophie peut les accompagner dans ces activités très prenantes. Adeptes des nouvelles technologies, elle partage avec eux des petits moments d'écran. Avec leur papa passionné par la

nature, ils découvrent les bois, les champignons, observent les animaux..., chasseur, Cyrille les sensibilise aux traces, au rythme des saisons... « Les grands-parents des deux côtés

sont très présents et disponibles pour nous aider quand ça coince au niveau planning. » Quand elle a un moment pour elle, Anne-Sophie marche avec une copine pour « papoter »... Beauregard, le tour de l'Andran, le tour du Sulens..., « je descends facilement sur Annecy, les magasins..., je vais voir ma sœur, mes parents... » La famille est très ancrée à Manigod, « nos amis, la sécurité, l'entraide, la vue magnifique, c'est précieux. Je suis assez casanière, je n'ai jamais fait de grand voyage, ça ne me tente pas... »

De la Fac, Anne-Sophie a conservé un vrai groupe de dix « bonnes copines », elles se retrouvent une fois par an pour un week-end, le dernier au bassin d'Arcachon, le futur à Londres ; parfois leurs familles participent à la fête et c'est une quarantaine de personnes qu'il faut alors trouver à loger.

Anne-Sophie a deux rêves : acquérir une officine dans les Aravis et... passer son brevet de taxi, elle pour qui la conduite automobile est un plaisir y pense depuis qu'elle a obtenu son permis.

« J'aime bien le côté relationnel avec la population en général. J'apporte mes connaissances dans différents domaines, au profit de la communauté. »



Les charpentiers de Manigod,



Recréation d'un vieux chalet manigodin par les Chalets Vaillend-Mermillod



Assemblage Pied de cheval par Abiès



Création d'une façade de chalet d'alpage manigodin en épicéa équarri à la hache par Baptiste Perrissin-Fabert

Autrefois, les charpentiers utilisaient la varlope, la gouge, l'herminette, raboteuse, toupie, quatre faces, tenonneuse,

Arbalétrier, contre fiche, entrait, poinçon ou encore blochet et autre pièce de charpente n'ont pas de secrets pour eux.

Ils ont choisi ce métier par passion, pour l'amour du travail du bois, par tradition ou en reconversion professionnelle et ils ne changeraient pour rien au monde.

Leur travail consiste à concevoir, fabriquer et poser des charpentes, des ossatures en bois qui servent de structures à des constructions.

Métier à forte tradition, la charpente revêt de multiples facettes et demande une grande adresse dans le traitement des matériaux et l'utilisation des outils et machines. Un charpentier doit avoir une très bonne capacité de visualisation dans l'espace afin d'être capable de réaliser une épure, procédé traditionnel qui permet de dessiner une charpente au sol à l'échelle réelle et pouvoir ainsi déterminer avec la plus grande précision la réalité des volumes de l'ouvrage. Le charpentier peut ainsi être certain qu'au moment de la mise en place, tous les assemblages s'emboîtent parfaitement.

Autrefois, à Manigod on trouvait des constructeurs de maisons. C'étaient des charpentiers qui travaillaient en groupe, souvent en famille. Deux ou trois personnes qui connaissaient parfaitement les techniques encadraient six à dix autres qui participaient à la construction des chalets.

Jean Cohendet était l'un d'eux. Il commence son activité de menuisier à Villard-Dessous en 1956 et jusque dans les années 1990, il fera de la charpente et couverture.

À partir de l'installation de son fils Michel, l'entreprise se spécialise plutôt en menuiserie et agencement.

Michel Fillion-Robin aux Murailles, spécialisé dans la restauration de vieux chalets, a déplacé et restauré quatre ou cinq chalets, poutre par poutre.

Michel Vaillend-Ducret au Grand Praz, successeur de son père René, construit depuis les années 70 des chalets traditionnels et rénove toitures et maisons. Son entreprise s'agrandit et emploie des salariés. En 1998, il crée une société avec **Hervé Mermillod-Blardet** son neveu, ébéniste.

En 2004, lorsque Michel cesse son activité, Franck, pâtissier de métier mais passionné par le travail du bois s'associe avec son frère Hervé. Ensemble ils créent la SARL Chalets Vaillend-Mermillod. Leur activité principale est la réalisation de chalets en madrier et poteaux-poutre, la rénovation de toits et de vieux chalets. Elle emploie aujourd'hui trois salariés et un saisonnier et fait partie des constructeurs renommés des Aravis.

En 2005, à l'Envers de Manigod, **Frédéric Masson** débute son activité de menuisier. Il auto-construit son atelier et s'y installe en 2013. La demande des clients l'amène parfois à faire de la charpente : agrandissements, appentis, toitures. Frédéric emploie un salarié et Séverine sa compagne, gère la comptabilité. Il aime tout particulièrement travailler le vieux bois. Son travail lui offre un extraordinaire champ du possible et chaque chantier est l'occasion pour lui de se lancer un défi,

au service du patrimoine local



Réfection d'un toit de grenier manigodin par SAS 3B



Agrandissement d'un chalet de l'Envers par Frédéric Masson



Restauration d'un balcon ainsi que de ses poutres structurantes par la Boiserie des Aravis

la biseau et la hache à équarrir. Aujourd'hui, dédoubleur, dégauchisseuse, scie à ruban, cocheuse trônent dans leur atelier.

de créer une confiance avec ses clients, de réussir à retranscrire leur projet jusqu'à réaliser parfois "leurs idées folles".

En 2018, après cinq années d'apprentissage en charpente aux Compagnons et deux ans de salariat réalisés en partie aux Chalets Vaillend-Mermillod, **Baptiste Perrissin-Fabert** se lance à son tour. Il aime particulièrement tailler la charpente à la main et admire le travail des anciens réalisé avec les moyens de l'époque. Il travaille dans les Aravis, avec des bois essentiellement de Savoie qu'il achète localement. Baptiste aime le travail bien fait et a le souci du détail. Il travaille parfois en co-traitance et accueille des stagiaires à qui il aime transmettre la passion de son travail.

En 2021, diplômé en charpente et fort de vingt ans d'expérience, **Benoît Bernard** décide de créer son entreprise. La société SAS 3B voit le jour route du Col de la Croix Fry. Benoît installe son atelier dans le sous-sol de sa maison et quelques machines à Joux dans la grange de son père. Il travaille seul et essentiellement dans les Aravis. Il conseille, agrandit, rénove maisons et greniers. Il aime particulièrement travailler le vrai vieux bois et rénover les chalets en respectant leur aspect traditionnel.

Un parcours atypique pour **Benoît Poncet**, qui après un BTS agricole et 10 ans en tant que conseiller agricole quitte Chambre d'agriculture et centre de gestion pour s'associer avec Sylvain, menuisier et créer Abiès. Benoît se forme à la

charpente pendant un an avec un compagnon et également à la zinguerie. En 2022, il continue l'aventure seul. Il travaille aujourd'hui avec Loïc, compagnon charpentier qui lui apporte une vision plus moderne, plus pragmatique de la charpente. Les finitions sont soignées et chaque détail est pensé pour faciliter l'aménagement qui suivra. Benoît aime travailler le vrai bois, particulièrement le frêne et se fournit essentiellement dans des scieries locales.

La Boiserie des Aravis est née au Seugy en janvier 2023, fruit de l'association de **William Bernard-Granger** diplômé en Charpente, 21 ans d'expérience aux Chalets Vaillend-Mermillod et de **Pierre Burgat-Charvillon**, titulaire d'un BTS Gestion, en reconversion professionnelle.

L'entreprise a déjà réalisé quelques chantiers d'agrandissement, de rénovation et de conception. William est particulièrement attaché au travail effectué par les anciens. Il aime allier les nouveautés à ce qui a été fait, en gardant l'âme des vieux chalets. Durant sa carrière, il a eu l'occasion de refaire le toit de la chapelle de la Charmette. Un travail à l'ancienne où pannes, chevrons, pièces du clocher ont été exécutés avec les moyens d'autrefois.

Nul doute, les charpentiers de Manigod sont passionnés et cultivent la tradition et le goût du beau travail. Ces artisans tiennent une place importante dans la vie locale et participent activement à la préservation du patrimoine manigodin.

INFORMATIONS

Mouvements au sein du personnel communal

Le 01/02/2024, Mme Cécile Avrillon a fait valoir ses droits à la retraite et a quitté ses fonctions de gérante de l'agence postale communale qu'elle exerçait depuis le 27/03/2008. Elle a aussi assuré la surveillance de la cantine pendant de nombreuses années. Nous la remercions pour les services accomplis et lui souhaitons une bonne retraite.

Le contrat de travail de Mme Pascale Vacherand-Denand, en tant que surveillante de cantine, a été prolongé jusqu'à la fin de l'année scolaire.

M. Cyril Girard-Clos recruté le 01/12/2023, en CDD pour renforcer l'équipe pendant la période hivernale.

Inscriptions à l'école : inscriptions des enfants au Groupe scolaire pour la rentrée 2024 : les parents peuvent prendre rendez-vous avec Elisabeth, en Mairie au 04 50 44 89 06 ou par mail : mairie@mairie-manigod.fr.

Architecte conseil du CAUE : il est là pour vous apporter gratuitement ses conseils architecturaux et non réglementaires ; il tient une permanence à la CCVT (Communauté de Communes de la Vallée de Thônes) tous les 1^{er} et 3^e jeudi de chaque mois, sur rendez-vous au 04 50 32 13 59.

Service de broyage à domicile des déchets verts : il reprend pour les particuliers. Prise de rendez-vous sur : <https://ccdesvalleesdethones.fr/page/dechets-verts#> ou au 04 50 32 13 59.

France Services des Vallées de Thônes : 14, rue Bienheureux Favre, Thônes, lundi, mercredi et vendredi : de 9h00 à 12h00 et sur rendez-vous de 13h30 à 16h30 - mardi et jeudi : de 13h30 à 16h30 et sur rendez-vous de 16h30 à 18h30 - vendredi : sur rendez-vous de 12h00 à 14h00 ; accompagnement dans les démarches auprès de différents services : Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, MSA, ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Finances Publiques. Tél. 04 58 13 00 28 - franceservices@ccvt.fr

Réunion publique :

Réunion publique : le mercredi 29 mai à 20h30 à la Salle des fêtes de Manigod.

Journée de l'environnement : le samedi 4 mai, rendez-vous au garage communal à 07h30. Tous les habitants sont invités à y participer, la répartition des chantiers se fera en fonction des aptitudes physiques et des compétences de chacun. À partir de 13h un repas sera offert par la Mairie à tous les participants. Merci de vous inscrire à la journée et au repas avant le mercredi 17 avril en Mairie ou par mail à : mairie@mairie-manigod.fr

Théâtre/ Les Margotins : la troupe présente sa nouvelle pièce : *Les génies du crime*, comédie en 2 actes de Pierre Weber. Les représentations auront lieu à la salle des fêtes de Manigod : en mars les samedi 30, dimanche 31 à 20h30 ; en avril les vendredi 5, samedi 6 à 20h30 et dimanche 7 à 18h. Spectacle tout public. Tarifs : 10 € - enfant (- 12 ans) : 5 €. Billetterie en ligne sur www.lesmargotins.fr - Renseignements au 06 87 13 36 30

Foire cantonale aux vaches : samedi 20 avril à Manigod.

Deux nouveaux directeurs : Jérôme Choudin est directeur de la Société Manigod Labellemontagne et David Perillat-Boiteux dirige l'ESF de Manigod.

L'application Maires et Citoyens : information et communication entre la mairie et les habitants ou résidents de Manigod accessible depuis un smartphone, tablette ou PC en téléchargeant gratuitement l'application.

Le site internet de la Mairie : informations et formulaires sur <https://mairie-manigod.fr>. Le nouveau site de la Mairie a fêté son année d'existence. Ce nouveau site enregistre 4 900 visites par mois en moyenne.

État civil 2023 : Naissances : 8 - Mariages : 6 - PACS : 1 - Décès : 4

HORAIRES OUVERTURE AU PUBLIC

MAIRIE

Du lundi au jeudi : 8h30-12h30

Vendredi : 8h30 -12h30 / 13h30-16h

Le Maire peut recevoir sur rendez-vous tous les jours ouvrés de la semaine.

DÉCHETTERIE

Mercredi : 13h30-17h30

Samedi : 8h-12h / 13h30-17h30

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

est provisoirement fermée pour travaux.

Réouverture d'un point multi-services à l'issue des travaux.

Bureau de poste le plus proche : 7, rue du Mont-Charvin, 74230 Thônes

Date de parution du n°13 du M :
deuxième quinzaine de juillet 2024

Pour ne pas recevoir le M, merci de porter l'indication "Pas de M" sur votre boîte aux lettres.

Le M est disponible en Mairie
ou sur notre site internet :
mairie-manigod.fr

Retrouvez-nous sur notre site :
<https://mairie-manigod.fr/>



MANIGOD

Mairie